



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tarbes, le 09 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID19 : bilan des contrôles réalisés dans le département

Depuis le dimanche 4 avril,

1265 contrôles (respect du couvre-feu, contrôles des commerces, contrôles des motifs de déplacement,...) ont été réalisés par les forces de l'ordre ainsi que par les services de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

198 contraventions ont été dressées dont 120 pour non-respect du couvre-feu et 78 concernant les autres mesures (contravention à la règle des 10 kms, non port du masque, réunion à plus de 6 personnes,...).

2 mises en demeure ont été prises à l'encontre de deux établissements, notamment dans le cadre de la limitation à certains produits de la vente dans les surfaces de plus de 400m².

Une procédure judiciaire est en cours concernant l'accueil de public au sein d'un débit de boisson.

Depuis le 1^{er} janvier, une cinquantaine d'interventions ont été réalisées par le **service de l'inspection du travail** ; **2 mises en demeure** relatives à l'insuffisance des mesures de prévention du risque COVID, dont le télétravail fait partie, ont été notifiées.

Rodrigue FURCY, préfet des Hautes-Pyrénées : « *Ces contrôles sont essentiels pour garantir la mise en œuvre, par tous, des dispositions qui ont été prises. C'est un enjeu sanitaire mais c'est aussi un enjeu d'équité car il ne serait pas acceptable que ceux qui respectent les règles soient pénalisés alors que d'autres ne les respecteraient pas. Ces contrôles vont se poursuivre, notamment ce week-end.* »